Réglementation des marchés publics

Réglementation et pratique des marchés publics

2 jours (14h00) | 4,6/5 | MP-8971090 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 595 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Appliquer les bonnes pratiques et se poser les bonnes questions dans la préparation et l'exécution d'un marché
- Candidater à un marché public et organiser sa réponse aux appels d'offres
- Organiser la mise en œuvre des différentes procédures de passation tant du côté acheteur que du côté entreprise

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Être confronté aux marchés publics dans sa pratique

Public concerné

- Acheteurs et agents publics non juristes amenés à intervenir dans la passation ou l'exécution des marchés publics
- Juristes non spécialisés dans les marchés publics
- Commerciaux et entreprises privées souhaitant renforcer leurs parts de marché avec les acheteurs publics
- Toute personne souhaitant acquérir des connaissances de base en marchés publics

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Maîtriser le panorama des outils juridiques des acheteurs et des entreprises en marchés publics

Appréhender l'environnement juridique des achats publics en France

- Le Code de la commande publique : périmètre de la codification, architecture du Code, nouveautés
- Bien assimiler les nouveaux textes

Maîtriser les procédures d'achats publics : bien les choisir et bien y répondre

- Panorama des procédures de passation des marchés publics
- Les procédures négociées : la nouvelle procédure concurrentielle avec négociation, le partenariat d'innovation, le dialogue compétitif

Bien connaître les étapes dans la passation d'un marché

- Maîtriser les règles du sourcing
- La publicité, la transparence et l'information des candidats

Maîtriser les modalités de publicité

- Les différents supports : BOAMP, JAL, publications européennes et locales...

Exercice d'application : préparation d'un DCE et réponse à une procédure de MAPA

Préparer et analyser une candidature

- Identifier les différents mécanismes de sélection des entreprises
- Le DUME électronique, le MPS
- Les critères de sélection possibles au stade des candidatures
- Les possibilités de clarification d'une candidature incomplète

Préparer et analyser une offre

- Les critères possibles et acceptables
- Répondre correctement et précisément à chaque critère
- Définir les critères exclus ou interdits

Recenser les différents types de marchés

Définir l'objet du marché

- La détermination des besoins : actualité du sourcing dans l'achat public
- Les marchés de fournitures, de services ou de travaux et les CCAG correspondants

Structurer le marché

- Les marchés à lots, les accords-cadres
- Les marchés à tranches fermes et à tranches conditionnelles
- L'allotissement obligatoire et ses dérogations

Les marchés complexes

- Marchés globaux : marchés de conception-réalisation et marchés globaux de performance
- Marchés de partenariat

Identifier les pièces essentielles d'un marché

Rédiger et analyser les pièces du dossier

- L'avis de marché, le règlement de consultation et le cahier des charges
- Lire un DCE pour mieux répondre aux appels d'offres
- Les pièces et les pièges de la réponse

Utiliser des variantes

- Les possibilités et les interdictions en matière de variantes
- Le mécanisme de présentation et d'évaluation
- La reconduction tacite du marché

Petits marchés de moins de 40 000 euros

- Tirer parti de la souplesse des textes en toute sécurité

Modifier les marchés publics

- Les conditions pour des nouvelles commandes sans mise en concurrence
- Les nouvelles règles encadrant les modifications des contrats en cours d'exécution
- Les modifications substantielles du marché redéfinies

Défendre/attaquer un marché public

- Les pouvoirs du juge administratif et du juge pénal
- Le contentieux d'urgence des marchés publics : mode d'emploi du référé précontractuel
- Le référé précontractuel
- Le contentieux indemnitaire en marchés publics : délai et risques associés
- Connaître les risques indemnitaires

Étude de cas : analyse commentée d'un cas litigieux

Test de connaissances : évaluation des connaissances

Vidéo : Quelles informations transmettre aux candidats évincés d'un marché public ?

Vidéo : Comment limiter les risques de contentieux dans un marché public ?

Vidéo : Quand conclure un avenant dans un marché public ?

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases :Pendant la formation : un bilan journalier effectué par l'intervenantÀ chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifsÀ froid : à J +

3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.